Après l'inondation

Accidents

Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.

Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.

Choc psychologique

Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.

Maison insalubre

J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue.
Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.

Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et au détergent.

Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres).
Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.

J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.

Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placoplâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.

Intoxication

Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors-service.

Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.

Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable.
Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.

J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.

Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens ma mairie.

Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle.

Je contacte mon assureur sans tarder.

Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
inpes
www.inpes.sante.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de la Santé

www.prim.net • www.interieur.gouv.fr • www.sante.gouv.fr

TBWA\CORPORATE © Alexis / C.Maréchal